

Communiqué de presse

Mercredi 11 février 2009

Examen des tâches : les problèmes ne se résoudreont pas d'eux-mêmes

Réaction aux décisions du Conseil fédéral

economieuisse se souvient avec nostalgie des intentions courageuses du Conseil fédéral concernant le projet d'examen des tâches. Pourtant, chacun sait depuis belle lurette que le budget de la Confédération présente une surcharge structurelle. A moins de définir des priorités en matière de dépenses, la Confédération ne pourra pas, à long terme, respecter les exigences du frein à l'endettement.

Dans ce contexte, le projet d'examen des tâches est essentiel pour garantir durablement l'équilibre des finances fédérales. L'objectif doit consister à ramener le taux de croissance des dépenses au niveau de l'inflation sur l'ensemble d'un cycle conjoncturel, afin de regagner une marge de manœuvre financière.

Les défis de la politique conjoncturelle ont aussi un impact sur le projet d'examen des tâches : selon les scénarios, des allègements à hauteur de 300 millions de francs seraient déjà nécessaires pour l'année 2010 afin de garantir l'évolution durable des finances fédérales.

Il est certain qu'il convient d'éviter de donner des signaux contradictoires dans l'environnement économique actuel. Pour soutenir la conjoncture, la Confédération compte en priorité sur les impulsions de politique monétaire de la BNS et sur l'effet des stabilisateurs automatiques des assurances sociales (avant tout l'assurance chômage) et du système fiscal. La politique fiscale ne doit pas aller dans le sens contraire. Il est donc juste, comme le souhaite le Conseil fédéral, d'adapter le calendrier des réformes de manière à garantir une coordination optimale des mesures.

Malgré les défis de politique conjoncturelle du moment, la stabilité à long terme des finances fédérales ne doit pas être négligée. Cette dernière implique des décisions à long terme, tandis que les premières consistent en mesures de soutien à court terme. Le Conseil fédéral est invité à définir, à travers le projet d'examen des tâches, l'orientation de la politique financière et à arrêter une série de mesures pour la période qui suivra la crise. Le domaine des assurances sociales continue d'offrir matière à intervention : faute de mesures à long terme en vue d'atténuer l'explosion des dépenses qui le caractérise, le processus d'éviction d'autres activités, comme la formation ou les transports, se poursuivra. Une comparaison mondiale montre que les Etats aux finances traditionnellement solides possèdent aussi les réserves nécessaires pour soutenir la conjoncture.

Pour toutes questions : Christoph Schaltegger

Téléphone : 044 421 35 09

christoph.schaltegger@economieuisse.ch